

Enquête sur les pratiques du montage dans le secteur du cinéma (fiction & documentaire)

Résultats & analyses • Novembre 2018

Analyses page 3

Résultats

- A. [Vous et votre parcours](#) page 9
- B. [Description des projets](#) page 13
- C. [Salaires et conditions de travail](#) page 15
- D. [Organisation du travail](#) page 22
- E. [Méthodes et relations de travail](#) page 28

Préambule

Entre mai et septembre 2018, les Monteurs associés ont effectué deux enquêtes : l'une destinée aux assistant·e·s monteur·euse·s qui travaillent pour la télévision ou le cinéma, et l'autre aux chef·fe·s monteur·euse·s et concernant spécifiquement le secteur du cinéma. Un questionnaire dédié au secteur de l'audiovisuel est en préparation.

Ces enquêtes nous ont paru nécessaires en vue d'établir un état des lieux de notre profession et afin d'objectiver le sentiment partagé de la dégradation des conditions d'exercice de notre métier. Nous souhaitons également nourrir cet état des lieux avec les échanges qui auront lieu lors des États généraux de la post-production cinéma, entre novembre 2018 et février 2019.

Ce document présente les résultats et une synthèse de l'enquête sur la pratique du montage dans le secteur du cinéma, fiction et documentaire, menée à l'été 2018 et diffusée le plus largement possible auprès des chef·fe·s monteur·euse·s travaillant dans ce secteur.

Pour en simplifier la lecture, et malgré l'histoire plutôt féminine de notre métier, nous utiliserons le masculin singulier ou pluriel pour désigner l'ensemble de la profession, femmes et hommes inclus·e·s. Merci de votre compréhension.

Présentation de l'enquête

75 chef·fe·s monteuses et monteurs ont répondu au questionnaire, et les résultats portent sur 216 films montés entre 2014 et 2018. Les résultats ne prétendent pas être un strict reflet de la réalité, dans la mesure où l'échantillon n'a pas été établi « scientifiquement » mais sur la base du volontariat des répondants. Ceci dit, et malgré quelques biais, l'échantillon obtenu se révèle plutôt représentatif et fiable au regard des questions traitées.

Les répondants

L'échantillon « monteurs » est composé de 68 % de femmes et de 32 % d'hommes.

C'est un échantillon expérimenté et travaillant régulièrement : 59 % des répondants ont plus de 20 ans d'expérience, 48 % ont monté plus de 2 films par an (cinéma et audiovisuel confondu) ces 5 dernières années. Il est représentatif du secteur cinéma, puisque 52 % y travaillent uniquement ou majoritairement, et particulièrement du long métrage de fiction. L'enquête montre par ailleurs que les ponts entre secteur cinéma et audiovisuel ne sont pas rompus : 86 % des monteuses de l'échantillon travaillent dans les deux secteurs.

La formation sur le tas arrive à égalité avec la formation en écoles supérieures spécialisées (Fémis et écoles privées) avec 38 % des répondants. 81 % ont été assistants avant de devenir chefs monteuses. Ces résultats sont vraisemblablement liés à l'âge des répondants : 40 % ont plus de 50 ans, et ont pu démarrer dans le métier avant la généralisation du montage virtuel, à une époque où les équipes de montage traditionnelles existaient encore. Ceci étant, 87 % considèrent que l'assistant monteur est indispensable.

Les films

Nous avons demandé aux sondés de choisir 3 films de long métrage cinéma représentatifs de leur pratique sur les 5 dernières années.

Les 216 films retenus se répartissent entre 77 % de fictions et 22 % de documentaires. Les documentaires sont un peu surreprésentés par rapport aux statistiques du CNC sur la même période.

Parmi les 216 films, 38,5 % ont un budget inférieur à 1,2 M€, dont près de la moitié sont des documentaires. 31,5 % ont un budget entre 1,2 et 3,6 M€ et 24 % un budget de plus de 3,6 M€ (dont quelques très gros films).

Cet échantillon est assez cohérent par rapport aux statistiques du CNC, bien que les films à très petit budget et les documentaires soient un peu surreprésentés. Cela est vraisemblablement lié au choix des films, les monteurs ayant voulu prendre pour exemple des films de types et budgets différents.

Grandes lignes et analyse des résultats de l'enquête

Tous les résultats sont détaillés pages 9 à 40.

Salaires et conditions de travail

Sur 55 % des films décrits les chefs monteurs ont été rémunérés au minimum conventionnel (annexe 1 ou 3) ; sur 19,5 % des films ils ont été payés en dessous des minima : soit il s'agit d'« arrangements » (nombre de semaines déclarées), soit de films hors convention (fictions à moins de 1,2 M€). Sur 19 % des films, les monteurs ont été payés au dessus du minimum annexe 1. Il convient de distinguer les documentaires des fictions car les seuils de dérogation ne sont pas les mêmes, mais le chiffre intéressant est : **23 % des fictions sont payées au dessus du minimum annexe 1**, y compris des films à petit budget. C'est une proportion plus grande que celle à laquelle nous pouvions nous attendre : certes les monteurs en question ont plus de 10 ans d'expérience mais ils ne sont ni particulièrement chevronnés ni tous des « stars ». Il est possible de négocier de meilleurs salaires, et cela doit nous encourager à lutter collectivement pour des salaires conventionnels à la hauteur de nos responsabilités.

Sur 46 % des films, pas d'indemnités repas mais dans 27 % des cas, elle n'ont pas été demandées... Quand il y en a, elles sont généralement d'un montant inférieur à celles (obligatoires) des équipes de tournage. Certains monteurs signalent avoir plus de difficultés pour obtenir des indemnités repas qu'un salaire plus élevé. Quant à la prise en charge de la moitié de l'abonnement de transport en commun par la production, elle est inexistante sur 67 % des films, soit qu'elle n'ait pas été demandée,

soit que les monteurs ne connaissent pas cette disposition, pourtant obligatoire légalement.

Sur 93 % des films le contrat est donné en cours ou en fin de montage. C'est illégal et évidemment très problématique quand on sait le nombre croissant de films où le monteur a été remercié en cours de route... Dans notre questionnaire « seulement » 9 % des films n'ont pas été terminés par le monteur, mais c'est un chiffre vraisemblablement sous-évalué. Nous avons demandé aux gens de choisir des films représentatifs de leur activité, on comprendra qu'ils n'aient pas choisi en priorité des films desquels ils ont été évincés...

Les chefs monteurs ont fait des heures supplémentaires sur 80 % des films (fréquentes et de temps en temps sur plus de la moitié) et sur 1/4 des films les répondants précisent plus de 50 h par semaine. Sans surprise, les premières causes invoquées pour ces heures supplémentaires sont des temps de montage insuffisants et des phases ponctuelles de surchauffe (projections, fin de montage, etc.). Sur 23 % des films concernés, les heures supplémentaires ont été payées au moins en partie, mais sur 67 % des films le paiement de ces heures n'a même pas été demandé. En l'absence de dispositif simple, comme une feuille d'heures fournie par la production, les monteurs semblent avoir renoncé à faire valoir ce droit.

Il est pourtant intéressant de mettre ces résultats en regard avec d'autres réponses :

- pas d'assistant monteur ou un assistant à temps partiel sur 70 % des fictions et 87 % des documentaires ;
- 46 % des fictions où le chef monteur a dû effectuer des tâches d'assistant ;
- 80 % de fictions avec des effets spéciaux et 47 % où c'est le chef monteur qui s'est chargé de faire les premières maquettes (travail particulièrement chronophage...);
- le dépassement du temps de montage prévu sur 46 % des fictions.

À des temps de montage insuffisants, s'ajoute une surcharge de travail liée à l'absence d'assistants. Stress, pertes de temps, d'énergie, de concentration, de qualité du travail.

À noter la proportion importante de films comportant des effets spéciaux, qui demandent un très important travail à la fois pour les chefs monteurs (conception, allers-retours entre le montage et la société de VFX, impacts sur la narration...) et pour les assistants (maquettes, exports, intégration des effets, suivi des échanges avec les prestataires...).

Pratiques et organisation du travail de montage

Les directeurs de post-production sont présents sur 70 % des fictions, 33 % des documentaires. La relation avec eux est majoritairement bonne, bien qu'on constate que le chef monteur n'est consulté sur les choix d'organisation, de planning, de prestataires, que sur 50 à 60 % des films. C'est évidemment une évolution notable de ce poste, qui était auparavant chargé de superviser le film jusqu'à la copie zéro et de ce fait impliqué dans tous les choix de planning et d'organisation. À noter qu'une réunion de post-production avant tournage avec les différents techniciens concernés par le *workflow* n'est organisée que sur la moitié des fictions. C'est très insuffisant, quand on sait le nombre d'erreurs et de temps perdu qui peuvent être évités par la concertation à cette étape, et l'importance des échanges entre le montage et le tournage.

Les temps de montage prévus sur les 216 films de l'échantillon sont majoritairement entre 12 et 18 semaines. Il y a des différences notables entre les fictions et les documentaires, difficiles à interpréter pour ces derniers, les variables étant plus nombreuses (quantité de rushes, tournages en plusieurs temps...). Pour 31 % des fictions, le temps de montage prévu était de moins de 12 semaines, ce qui est en corrélation bien sûr avec les budgets mais concerne un bon nombre de films entre 1,2 et 3,6 M€. À mettre en regard à nouveau avec les 46 % de films dont la durée de montage prévue a été dépassée... Bien que nous sachions tous que les durées de montage sont difficiles à évaluer en amont (quantité de rushes, difficultés

pas toujours prévisibles), et que nous obtiendrons des rallonges si nécessaire, il n'est pas anodin de débiter un montage avec la pression du temps. Cette responsabilité — plus ou moins sous-entendue — de tenir les délais, place monteurs et réalisateurs dans un rapport au temps, à l'efficacité qui peut bien souvent se retourner contre le film. Les semaines rajoutées ne sont pas égales aux semaines prévues, d'autant plus si les plannings de montage son et de mixage ne sont pas modifiés.

L'assistant monteur a quasiment disparu des documentaires : sur 87 % de ces films, il n'y a pas d'assistant ou un assistant par intermittence. En fiction l'assistant, quand il y en a un, n'est engagé à temps complet que sur 34 % des films, en majorité des films au dessus de 3,6 M€ mais pas seulement, ce qui veut bien dire que ce n'est pas uniquement une question de budget.

Sur 1/4 des fictions il n'y a aucun travail en commun entre le monteur et l'assistant (travail ailleurs, ou en décalé). L'assistant monteur continue à être généralement chargé de la synchronisation des rushes et de l'organisation du projet. Par la suite son rôle essentiel est de faire les exports, et dans une moindre mesure le maquettage des effets, des sous-titres et génériques, et le travail sur le son. Il est rarement chargé du prémontage de séquences, ce qui s'explique aussi par son absence en dehors de périodes de préparation ou de finitions. L'assistant est généralement présent aux projections et à certaines réunions de travail mais pas aux détections de postsynchro, ni aux postsynchros, aux bruitages, au mixage...

Au-delà même d'une organisation du travail bancaire quand l'assistant n'est pas à plein temps, se pose évidemment le problème fondamental de la transmission de notre métier. Et celui des jeunes chefs monteurs qui ne savent plus travailler avec des assistants ; quelles tâches leur déléguer.

Organisation et relations de travail avec les autres intervenants de la post-production

Les relations avec l'équipe de montage son sont majoritairement qualifiées de collaboratives ou cordiales mais l'enquête fait nettement apparaître que le lien s'est distendu, surtout avec les monteurs paroles.

Il y a des séances de travail en salle entre monteurs et monteurs paroles sur seulement 33 % des fictions ; une discussion générale ou aucune sur 40 % des fictions ! La relation est qualifiée d'inexistante sur 22 % d'entre elles !

Le monteur paroles est choisi à 40 % par le monteur son, à 22 % par la production et à 10 % par le chef monteur, ce qui n'est pas un problème en soi mais une évolution significative. Ce n'est pas parce que ce travail est devenu plus élaboré, et spécialisé qu'il ne doit pas être suivi de près par le monteur du film. Les enjeux artistiques, notamment sur l'interprétation, y sont très importants et il peut s'avérer très dommageable que ce travail se fasse sans concertation.

Concernant le travail avec le chef monteur son, des séances en salle ont lieu sur 41 % des fictions seulement, contre une discussion générale ou aucune sur 25 %. Pour le reste, ce sont des discussions après les projections. On note là aussi une dégradation du suivi et des échanges, peu propice à permettre une réflexion collective (réalisateur, monteur, monteur son) sur les enjeux narratifs de la bande son.

Ces chiffres sont globalement aggravés dans le cas des documentaires, mais s'expliquent en partie par l'intervention plus tardive des travaux sur les son : sur 79 % des documentaires le montage son a commencé après la fin du montage, contre 41 % (chiffre néanmoins important) des fictions. Pour autant, les monteurs déclarent suivre le montage son après la fin du montage sur les 2/3 des films.

Le chef monteur n'est présent aux enregistrements de postsynchro que sur 54 % des fictions, alors qu'il est présent aux détectations dans 71 % des

cas. Est-ce pour des raisons de planning ? De budget ? De désintérêt ?!

Sur 50 % des fictions le bruiteur est choisi par la production. Sur 70 % d'entre elles le monteur n'est jamais venu aux bruitages.

Le montage des musiques maquettes ou temporaires est fait par le monteur sur 64 % des fictions. On passe à 34 % pour les musiques définitives, qui arrivent trop souvent très tard. La responsabilité artistique du montage des musiques incombe pourtant au chef monteur.

La relation avec le mixeur est collaborative ou cordiale dans 62 % des cas. Sur 3/4 des films, les monteurs déclarent être venus, au moins partiellement, au mixage, mais dans seulement 24 % des cas à plein temps. Ce qui est intéressant c'est que c'est sans rapport évident avec les budgets car leur présence est plutôt plus importante sur des films entre 1,2 et 3,6 M€. Et sans surprise, seulement la moitié d'entre eux ont été, partiellement, rémunérés.

Enfin, il y a des conformations pendant le mixage sur 21 % des fictions (et pas seulement sur les films à gros budget), malgré le coût important qu'elles entraînent. On retrouve là le problème des montages qui n'en finissent pas : s'il n'y a plus d'impossibilité technique à continuer à monter jusqu'au bout (plus de montage négatif, conformations rapides de l'image par les labos...), pourquoi s'arrêter ? C'est compter sans les conséquences en chaîne sur le travail des assistants, des monteurs son, et sur la disponibilité du réalisateur pour le travail sur le son.

Ce qui est mis évidence par tous ces chiffres est l'absence de cohérence dans la chaîne de travail, de dialogue et de concertation entre nous pour préparer le travail en commun, mais surtout le désinvestissement du chef monteur dans le travail sur la bande son des films. Dans quelles proportions est-il subi — conséquence de l'évolution technologique, de la parcellisation du travail, de la charge de travail croissante, des temps de montage insuffisants, des budgets réduits et de la non rémunération du suivi du son — ou bien témoigne-t-il d'une méconnaissance chez les

plus jeunes des enjeux du travail sur le son ? Que devient dans ces conditions notre rôle d'accompagnateur du réalisateur jusqu'à la copie zéro ? Quelles sont les conséquences sur sa relation à la bande son ? Les pratiques du mixage et du montage son contribuent-elles à exclure monteuses et mise en scène ? Les formations à nos métiers respectifs sont-elles adaptées pour promouvoir une pratique collective du travail ?

Relations avec les producteurs et les distributeurs et bien sûr les réalisateurs

La relation de travail en cours de montage avec les producteurs est décrite comme plutôt bonne, collaborative dans 56 % des cas. Bien que les négociations pour les salaires et droits soient qualifiées de difficiles ou culpabilisantes sur 45 % des films.

Le distributeur est impliqué en cours de travail sur 31 % des fictions, et en fin de montage sur 36 %. Mais il n'aurait une influence (artistique ou sur la durée des films) que dans 36 % des cas.

Pour finir, la relation au réalisateur est très majoritairement bonne, collaborative à 82 % et 84 % des films sont montés avec plaisir. Mais ce qui revient dans de très nombreux commentaires libres c'est des temps de montage trop courts, des délais trop serrés, une charge de travail croissante et... des salaires insuffisants.

Conclusion

Cette enquête permet de mesurer nombre d'incohérences ou de dysfonctionnements qui nuisent aux monteuses dans leur pratique professionnelle et par voie de conséquence aux films eux-mêmes.

Si on regarde **les conditions de travail**, ce qui frappe c'est l'hétérogénéité des situations. Les salaires, par exemple, sont payés en-dessous des minima dans presque 20 % des cas, et au-dessus (pour les fictions) dans

23 %. Or il n'y a pas de corrélation directe avec les budgets. À quelle logique obéit cette disparité ? Rappelons que les salaires en dessous des minima sont illégaux (sauf pour les films de fiction hors convention dont le budget est inférieur à 1,2 M€).

Comme pour les salaires, les obligations légales (convention collective, code du travail...) sont peu ou pas respectées. On peut citer les heures supplémentaires, massivement effectuées et presque jamais payées, les indemnités de transport en commun très rarement prises en charge alors que c'est une obligation qui s'impose à tous les employeurs. Quant aux contrats de travail, à 93 % ils ne sont pas signés dans les 48 heures de l'embauche, en toute illégalité.

Il est parfaitement anormal qu'un secteur aussi réglementé que le cinéma, dont le financement dépend en partie de fonds gérés par le secteur public, puisse s'affranchir aussi largement de la réglementation. C'est également une discrimination de traitement par rapport aux équipes de tournage dont le travail en horaires collectifs garantit une meilleure application des textes.

Les producteurs doivent en prendre conscience, c'est d'ailleurs de leur propre intérêt, le droit du travail étant également un instrument de régulation de la concurrence en établissant les mêmes règles pour tous dans un secteur économique. Les syndicats de salariés doivent aussi agir, les commissions de suivi existent, elles sont en charge de la bonne application des textes. Pourquoi ne fonctionnent-elles pas plus régulièrement ?

Mais il en va de la responsabilité de tous. Les monteuses, qui sont des salariés, doivent connaître leurs droits et les faire valoir de manière solidaire, sans se réfugier dans des attitudes individualistes. Les écoles devraient enseigner les bases du droit du travail dans nos secteurs d'activité. Quand notre association diffuse des informations dans cette matière, elle répond à une attente massive (succès du *Petit guide des salaires et des droits* et des pages du site Internet de LMA consacrées aux conventions collectives, de loin les plus consultées).

Concernant **l'organisation du travail**, il faut que les monteurs aient les moyens de mieux maîtriser leurs durées de montage, les plannings, etc., dans un dialogue permanent avec réalisateurs, producteurs, directeurs de post-production. L'enquête indique nombre de dépassements, et même si quantifier le temps de montage n'est pas une science exacte, une meilleure concertation permettrait d'éviter des pertes de temps et d'énergie.

Les réunions avant le tournage (puis juste après) avec les autres chefs de poste sont primordiales, et pourtant de plus en plus rares. Cette question pourrait être réglée sans trop de difficultés, il n'y pas ici de dépenses supplémentaires, c'est au contraire le moyen d'en éviter. La spécificité de chaque film doit pouvoir être discutée ensemble à des moments clés afin d'organiser au mieux le travail de chacun.

De même **la parcellisation du travail des assistants**, sous couvert d'économies, a pour conséquence de faire effectuer par le chef monteur des tâches que l'assistant devrait assurer. On se demande pourquoi des productions préfèrent payer un salaire de chef pour un travail d'assistant. Garantir aux assistants des conditions de travail décentes et une continuité dans le suivi du film, c'est recentrer le chef monteur sur sa collaboration avec le réalisateur et éviter des erreurs techniques, qui elles aussi ont un coût. Il est encore temps de sortir de très mauvaises habitudes, où les postes les plus mal rémunérés ont été maltraités au détriment de tous.

L'absence, ou du moins la présence intermittente, du chef monteur pendant les étapes d'élaboration de la bande son et le mixage est une question majeure, car on constate par ailleurs que celle des réalisateurs suit la même pente. Il faut définir de nouveaux dispositifs pour organiser cette partie du travail et rétablir un dialogue et une véritable collaboration avec les monteurs paroles, les monteurs son, et les mixeurs. Les réunions de travail et projections sont indispensables pour ne pas aboutir à une bande son dissociée des intentions de départ. En cela, nous avons une responsabilité pédagogique vis à vis des jeunes réalisateurs ; si le chef monteur n'accompagne pas l'élaboration de la bande son, si le

travail qui se fait au montage son et au mixage n'inclut pas les cinéastes, ne permet pas recherche et collaboration, mais place les cinéastes devant des résultats à valider (ou pas), cela contribue à dévaloriser l'importance créative de ces étapes.

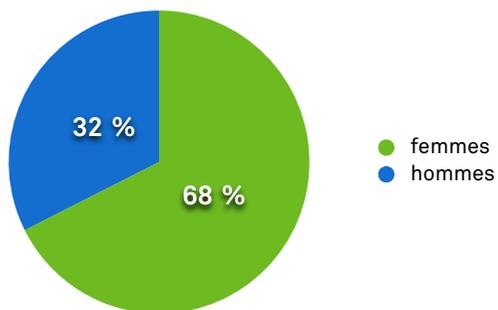
À l'évidence le chef monteur n'est plus considéré comme responsable du suivi du film jusqu'à sa finalisation, le DCP. Ce rôle a été en partie transféré au directeur de post production, pour sa partie organisation et coordination. Mais quid de sa responsabilité artistique et de la collaboration avec tous les autres intervenants sur le film ? La collaboration entre les postes se réduit de façon alarmante et elle est aggravée par la fragilisation du salaire des chefs monteurs (l'annexe 3, les films hors convention, le non paiement d'une partie du travail), par des heures supplémentaires massives et par la précarisation des assistants.

Il est difficile d'imaginer que tout cela est sans conséquences sur la qualité et le formatage des films.

A. VOUS ET VOTRE PARCOURS

A1 & A2. VOTRE ÂGE ET VOTRE SEXE*

moins de 30 ans	1
entre 30 et 39 ans	13
entre 40 et 49 ans	29
entre 50 et 59 ans	17
entre 60 et 69 ans	12
plus de 70 ans	2



1 répondant n'a pas répondu à A2.

79 % des répondants ont plus de 40 ans, dont 39 % entre 40 et 49 ans, 40 % plus de 50 ans. Nous avons donc un échantillon d'âge moyen à mur, à priori expérimenté, conforme à la répartition hommes/femmes dans le métier.

* Dans tous les tableaux du chapitre A, la première colonne indique la catégorie, la deuxième le nombre de répondants et la troisième, le pourcentage des répondants.

catégorie	nombre de répondants	pourcentage de répondants
-----------	----------------------	---------------------------

A3. EXPERIENCE DANS LE MÉTIER

moins de 10 ans	5	7 %
entre 10 et 20 ans	26	35 %
plus de 20 ans	44	59 %

L'échantillon est expérimenté — 94 % des répondants ont plus de 10 ans d'expérience dans le métier — voire très expérimenté : 59 % ont plus de 20 ans d'expérience.

A4. FORMATION

sur le tas	26	35 %
la Fémis	16	21 %
autre écoles publique ou privée	13	17 %
BTS	7	9 %
université	9	12 %
autres	4	5 %

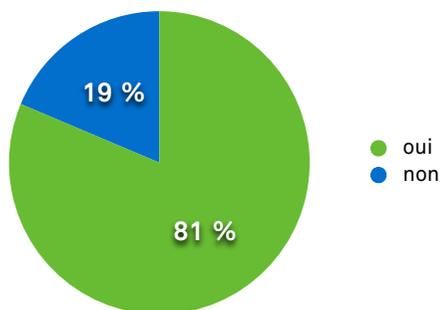
La formation sur le tas est majoritaire mais la formation en écoles spécialisées (Fémis et autres) atteint 38 % des répondants.

A5. LOGICIEL DE MONTAGE UTILISÉ

Avid Media Composer	75	100 %
Adobe Premiere Pro	25	33 %
Final Cut Pro	47	63 %
autre	5	7 %

25 monteurs n'utilisent qu'Avid, 25 utilisent Avid et Final Cut Pro, 21 personnes utilisent les trois logiciels — Avid, FCP et Premiere.

A6. AVEZ-VOUS EFFECTUÉ DES ASSISTANATS AVANT DE DEVENIR MONTEUR ?



Une très forte proportion des répondants ont donc été assistants monteurs.

Parmi les *non*, on trouve la même répartition des âges que dans l'échantillon global, on ne peut donc pas dire par exemple que les jeunes ont moins été assistants.

Par contre, parmi les *non* on trouve 6 femmes et 8 hommes, soit une proportion inverse de l'échantillon global. Plus d'hommes sont-ils directement chefs monteurs ?

A7. CONSIDÉREZ-VOUS LE RÔLE DE L'ASSISTANT MONTEUR COMME...

indispensable	65	87 %
parfois nécessaire	8	11 %
utile mais pas nécessaire	1	2 %
inutile	-	-

Le rôle de l'assistant est très majoritairement considéré comme crucial.

A8. AUTRE MÉTIER PRATiqué AUJOURD'HUI

aucun	49	65 %
assistant monteur	7	9 %
réalisateur	7	9 %
autre	13	17 %

Détail de la catégorie *autre* : 3 auteures ; 2 scénaristes ; 4 intervenants dans des écoles de cinéma ; 1 scripte ; 1 directrice photo ; 1 étalonneur et formateur.

A9. TRAVAILLEZ-VOUS...

uniquement dans le cinéma	10	13 %
majoritairement dans le cinéma	29	39 %
dans le cinéma et l'audiovisuel	28	37 %
majoritairement dans l'audiovisuel	8	10 %

Notre échantillon est donc bien représentatif des chefs monteurs travaillant dans le secteur cinéma, puisque 52 % y travaillent uniquement ou majoritairement, et 37 % se partagent entre les deux secteurs. Les ponts entre les deux secteurs sont toujours ouverts : 86 % de l'échantillon travaille dans les deux secteurs.

A10. DANS LE SECTEUR DU CINÉMA, TRAVAILLEZ-VOUS...

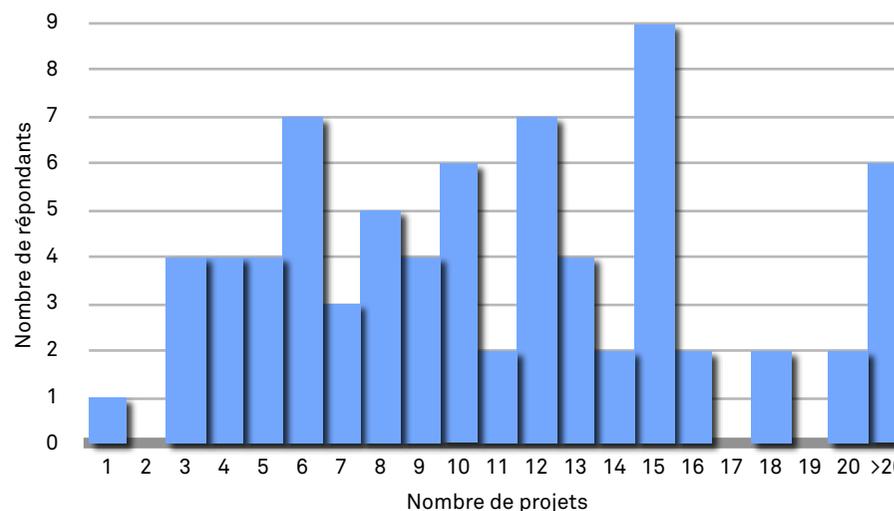
uniquement en fiction	19	25 %
majoritairement en fiction	25	33 %
en fiction et en documentaire	28	37 %
uniquement en documentaire	1	1 %
autre (animation...)	2	3 %

58 % des répondants travaillent uniquement ou majoritairement en fiction, 37 % en fiction et documentaire. L'échantillon est donc très représentatif des monteurs en fiction. Ceci dit c'est peut-être en proportion de la part du documentaire dans le secteur cinéma.

A11. NOMBRE DE PROJETS (TOUS SECTEURS ; CINÉMA ET AUDIOVISUEL) SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

entre 1 & 10 projets en 5 ans (1 à 2 par an)	38*	51 %
entre 11 & 20 projets en 5 ans (2 à 4 par an)	30	40 %
plus de 20 projets en 5 ans (plus de 4 par an)	6	8 %
non-renseigné	1	

* Dont 17 travaillent majoritairement ou uniquement dans le cinéma



Parmi les répondants avec plus de 15 projets en 5 ans, seulement 4 travaillent uniquement ou majoritairement dans le cinéma.

Regroupements :

- *cinéma et audiovisuel et majoritairement audiovisuel* : 60 % ont travaillé sur plus de 10 projets en 5 ans ;
- *majoritairement cinéma et uniquement cinéma* : 44 % ont travaillé sur plus de 10 projets en 5 ans.

73,5 % des répondants ont monté plus de 5 projets en 5 ans ; 48 % des répondants ont monté plus de 10 projets en 5 ans (soit en moyenne plus de 2 projets par an). Sans surprise les personnes travaillant beaucoup dans l'audiovisuel ont monté plus de projets que celles travaillant majoritairement ou uniquement dans le cinéma (car les projets nécessitent des temps de travail plus longs).

L'échantillon est globalement représentatif de monteurs travaillant régulièrement.

B. DESCRIPTION DES PROJETS

« Choisissez les trois projets (secteur du cinéma) les plus représentatifs de votre activité dans les cinq dernières années (ou au minimum un projet). Répondez du plus ancien (1) au plus récent (3). »

219 projets décrits, **216 retenus** (3 projets relevant du secteur de l'audio-visuel — 1 téléfilm et 2 séries — n'ont pas été retenus).

B1. NATURE DES PROJETS

	nombre de films	pourcentage
fiction	167	77 %
documentaire	47	22 %

Parmi les réponses, 2 films ne sont pas identifiés ; on les considèrera, au vu des réponses, comme des fictions dans les questions d'organisation du travail (voir [chapitre D](#)).

B2. ANNÉE DE PRODUCTION

2014 : 24 films
 2015 : 37 films
 2016 : 48 films
 2017 : 65 films
 2018 : 39 films

Parmi les réponses, 3 films n'ont pas été datés.

Par rapport aux statistiques du CNC, notre échantillon est assez représentatif, en particulier en 2016 et 2017 où il représente 20 % ou plus des films agréés.

B3. BUDGET APPROXIMATIF

	nombre de films	pourcentage
moins de 1,2 M€	83	38,5 %
entre 1,2 et 3,6 M€	68	31,5 %
plus de 3,6 M€	51	24 %

14 films n'ont pas été renseignés, soit 6 % de l'ensemble.

Parmi les 51 films à plus de 3,6 M€, les précisions apportées mentionnent quelques très gros films : 4 films de plus de 10 M€ dont un de 50 M€.

Par rapport aux statistiques du CNC, notre échantillon présente une sur-représentation d'environ 10 % des films de moins de 1 M€. Cet écart peut s'expliquer en partie par la part des films documentaires (+ 6 % environ) dans notre échantillon, la plupart des films documentaires ayant un budget inférieur à 1 M€. En 2017, le devis moyen d'un documentaire d'initiative française est de 690 000 €. Les films entre 1,2 et 3,6 M€ sont sous-représentés d'environ 8 %, les films de plus de 3,6 M€ sont sous-représentés d'environ 10 %. Cette analyse peut présenter quelques biais, puisque les années d'agrément ne correspondent pas forcément aux années de montage, et d'autre part les tranches de budget ne sont pas exactement les mêmes. Ces biais restent assez marginaux.

BUDGET PAR TYPE DE FILMS

• Documentaires (47 films) :

	nombre de films	pourcentage
moins de 1,2 M€	40	
entre 1,2 et 3,6 M€	3	
plus de 3,6 M€	-	

Note : pour 4 films le budget n'a pas été renseigné.

• Fictions (167 films) :

	nombre de films	pourcentage
moins de 1,2 M€	44	26 %
entre 1,2 et 3,6 M€	65	39 %
plus de 3,6 M€	51	31 %

7 films non-renseignés (mais pour 6 d'entre eux les monteurs ont été payés au minimum ou au-dessus.)

26 % des fictions de l'échantillon sont produits avec moins de 1,2 M€.

85 % des documentaires de l'échantillon sont produits avec moins de 1,2 M€.

48 % des films de moins de 1,2 M€ de l'échantillon sont des documentaires.

C. SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

« Dans cette partie, vous détaillerez les trois mêmes projets les plus représentatifs de votre activité dans les cinq dernières années.

Répondez du plus ancien (1) au plus récent (3).

Rappel :

Annexe 1 = Salaire minimum conventionnel : 1 649,11 €/39 heures

Annexe 3 = Salaire abattu, grille dérogatoire : 1 030,28 €/39 heures

Hors convention = pour les films de moins de 1,2 M€, le salaire minimum est le Smic. »

C1. VOUS AVEZ ÉTÉ PAYÉS...

Ensemble des films (214)

	pourcentage des films
au salaire minimum conventionnel (annexe 1 ou 3)	55 %
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 1	19 %
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 3	5,5 %
au dessous du minimum conventionnel de l'annexe 1 ou 3 (arrangement)	2 %
autres (films hors convention)	17 %

3 films non-renseignés

55 % des films décrits sont payés au minimum conventionnel.

Sur 24,5 % des films, les monteurs ont été payés au dessus des minima (annexe 1 ou 3).

19 % des films sont payés au dessous des minima (5 films « arrangements » et 37 films hors convention).

Détail par types de films

Il convient de détailler par type de films (étant donné les règles différentes de la convention pour les documentaires et les fictions : les seuils de dérogation ne sont pas les mêmes).

Documentaire (47 films)

	nombre de films
au salaire minimum conventionnel (annexe 1 ou 3)	25
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 1	3
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 3	5
au dessous du minimum conventionnel de l'annexe 1 ou 3 (arrangement)	7
autres (films hors convention)	5

70 % des films documentaires sont payés au minima ou au dessus. Il faut nuancer ce résultat car sur de nombreux documentaires toutes les semaines de montage ne sont pas déclarées...

Rappel : sur un documentaire il n'est pas possible légalement de payer en dessous du minimum de l'annexe 3.

Fiction (167 films)

	nombre de films
au salaire minimum conventionnel (annexe 1 ou 3)	91
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 1	38
au dessus du minimum conventionnel de l'annexe 3	7
au dessous du minimum conventionnel de l'annexe 1 ou 3 (arrangement)*	12
autres (films hors convention)	18

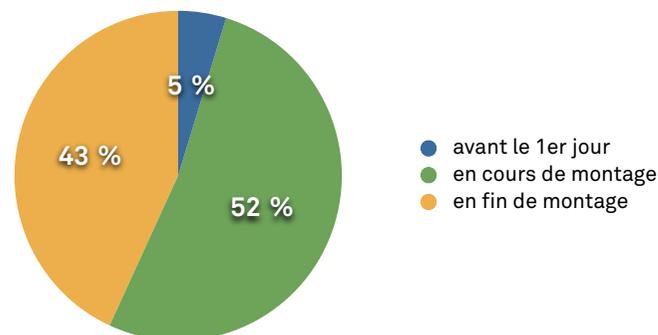
54,5 % des fictions de l'échantillon sont payées au minimum conventionnel (annexe 1 ou 3).

18 % des fictions de l'échantillon sont payés en dessous des minima, dont 15 % sont des films hors convention. Pour les autres il s'agit donc « d'arrangements ».

Le chiffre à retenir : 23 % des fictions sont payées au-dessus du minimum annexe 1 (le chiffre plusieurs fois cité dans les précisions est 2 000 €/semaine), y compris pour des films à petit budget. Les monteurs concernés ont tous plus de 10 ans d'expérience mais ne sont en majorité ni très âgés ni très expérimentés. C'est donc possible !

C2. QUAND AVEZ-VOUS EU VOTRE CONTRAT DE TRAVAIL ?

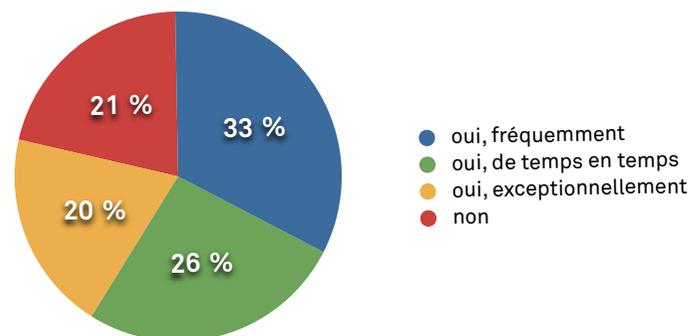
NB : à partir de cette question on considère pour les fictions 169 films (les deux films non-renseignés à la question B1 s'apparentent à des fictions au vu des réponses données). Le total des films est maintenant 216 (47 documentaires + 169 fictions).



5 films n'ont pas été renseignés. Pour 95 % des films restants, les productions sont dans l'illégalité concernant la délivrance du contrat de travail.

C3. AVEZ-VOUS EFFECTUÉ DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU TRAVAILLÉ LE WEEK END ET LES JOURS FÉRIÉS ?

213 films renseignés



Oui, fréquemment et de temps en temps représentent 59 % des films.

La fréquence des heures supplémentaires est assez équivalente en documentaire et en fiction.

Parmi les commentaires libres :

« J'ai noté toutes mes heures de travail sur les 2 derniers films pour me rendre compte des heures sup. effectuées : bilan pour les projets 2 et 3 : pour chaque film l'équivalent de 6 semaines d'heures sup. non rémunérées + pour chaque film 2 semaines de visionnage de rushes non indemnisées bien sûr (car pour ces 2 films j'ai commencé le montage après le tournage). »

« Si quelquefois il y a un dépassement d'heures dans la journée, je négocie et m'arrange toujours pour récupérer un après-midi. »

« Je travaille toujours les jours fériés, mais pas le weekend. »

« J'ai beaucoup de mal à ne pas travailler les jours fériés... car ça coupe le travail, mais j'essaie de les rattraper en prenant un jour off. »

C4. SI OUI, ESTIMEZ-VOUS AVOIR TRAVAILLÉ EN MOYENNE...

	nombre de films
42 heures/semaine	55*
45 heures/semaine	61*
50 heures/semaine	46
autre	21**

9 films n'ont pas été renseignés.

* Bizarrement, parmi les *non* à la question C3, 9 précisent ici 42 heures/semaine et 8, 45 heures/semaine... comme si ces moyennes hebdomadaires ne comportaient pas d'heures supplémentaires !

** Dont 6 précisent plus de 50 heures/semaine.

Parmi les *oui*, *fréquemment*, pour 52 % des films les monteurs indiquent une moyenne hebdomadaire de 50 heures/semaine ou plus.

Sur 1/4 des films (52/216) les monteurs déclarent avoir travaillé plus de 50 heures/semaine.

C5. POURQUOI CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU TRAVAIL LES WEEKENDS ET JOURS FÉRIÉS ?

(185 réponses)	pourcentage des films
temps de montage globalement insuffisant	32,5 %
phases ponctuelles (projections, fin de montage)	40 %
incohérence de planning	4 %
pression du réalisateur	7,5 %
autre	16 %

En documentaire, le *temps de montage insuffisant* arrive en premier, en fiction ce sont les *phases ponctuelles*.

Autre — précisions :

« Ma méthode de travail est particulière et me demande plus de temps que la pratique généralement adoptée au montage. J'assume donc une part de ce surcroît de temps, le reste étant dû aux temps de montage de plus en plus souvent insuffisants. »

« Complexité du projet. »

« Pression de la production. »

« Quelques samedis travaillés avec le réalisateurs alors qu'il était en tournage. Des rendez-vous personnels en semaines et donc un rattrapage le weekend. »

« Projections/pression/complexité du travail. »

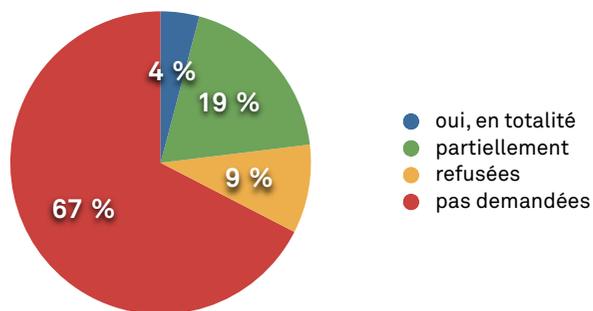
Commentaires :

« Pause déjeuner réduite à 20 mn, présence du réalisateur constante donc nécessité d'être seule dans la salle quand le réalisateur est parti. »

« Ne pas oublier dans les phases ponctuelles, les heures supplémentaires dues à la synchronisation avec le tournage, comme fournir des premiers montages en cours de tournage. »

« Manque d'assistant monteur. »

C6. CES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET/OU TRAVAIL LES WEEKENDS ET JOURS FÉRIÉS VOUS ONT-ILS ÉTÉ PAYÉS CONFORMÉMENT AUX CONVENTIONS COLLECTIVES ?



Sur les 168 films ayant nécessité des heures supplémentaires, les monteurs n'ont pas demandé leur paiement dans 67 % des cas.

Parmi les films (7) pour lesquels les heures supplémentaires ont été payées en totalité, 4 films ont un budget supérieur à 3,6 M€.

Les réponses sont proportionnellement à peu près similaires en documentaires et en fiction.

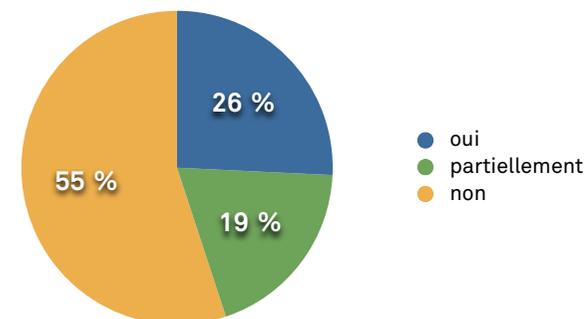
C7. LA NÉGOCIATION, S'IL Y A LIEU, A T-ELLE ÉTÉ...

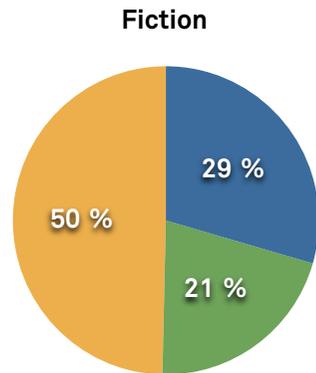
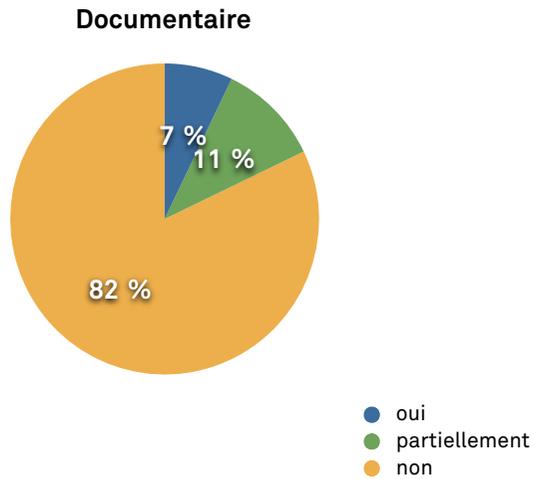
(94 réponses)	nombre de films
simple	52
tendue	15
très difficile	13
culpabilisante	14

122 films n'ont pas été renseignés ; ces résultats sont donc peu interprétables.

C8. SI VOUS ÊTES ALLÉ AU MIXAGE, AVEZ-VOUS ÉTÉ RÉMUNÉRÉ ?

167 réponses à cette question.





Sur 77 % des films les monteurs sont venus au mixage (pour 59 % des films en documentaires et 82 % en fiction).

C9. AVEZ-VOUS PERÇU DES INDEMNITÉS REPAS ?

	pourcentage des films
oui, identiques à celle du tournage	23 %
oui, mais seulement pendant le tournage	4 %
oui, mais d'un autre montant (Ticket restaurant, facture...)	26 %
non, refusées	19 %
non, pas demandées	27 %

1 film non-renseigné

Soit 46 % des films sans indemnités repas.

Documentaire	pourcentage des films
oui, identiques à celle du tournage	6 %
oui, mais seulement pendant le tournage	2 %
oui, mais d'un autre montant (Ticket restaurant, facture...)	13 %
non, refusées	21 %
non, pas demandées	55 %

1 film non-renseigné

Fiction	pourcentage des films
oui, identiques à celle du tournage	28 %
oui, mais seulement pendant le tournage	5 %
oui, mais d'un autre montant (Ticket restaurant, facture...)	30 %
non, refusées	19 %
non, pas demandées	19 %

On note une différence notable entre documentaire et fiction sur les indemnités accordées : 76 % des documentaires n'en ont pas eu, contre 38 % pour les fictions.

Il n'y a pas de corrélation nette entre le budget et la présence d'indemnités repas (même si pour 20 films sur 51 dont le budget est supérieur à 3,6 M€ il a été répondu *oui, identiques à celles du tournage*).

C10. LA PRODUCTION A-T-ELLE PRIS EN CHARGE LA MOITIÉ DE VOTRE ABONNEMENT DE TRANSPORT EN COMMUN ?

	pourcentage des films
oui	5 %
non, refusé	7 %
pas demandé	41 %
ignorant de ce droit	19 %
non-usager	28 %

Sur 67 % des films il n'y a pas eu de prise en charge pour les usagers des transports en commun.

C11. COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS GLOBALEMENT LES NÉGOCIATIONS POUR VOS SALAIRES ET DROITS AVEC LA PRODUCTION ?

	pourcentage des films
simples	46 %
tendues	16 %
très difficiles	14 %
culpabilisantes	15 %
autre	9 %

Soit : 46 % de films où les négociations ont été simples mais 45 % où elles ont été tendues, très difficiles ou culpabilisantes.

Commentaires pour la réponse *autre* :

« La réalisatrice-coproductrice du film étant une amie, nous nous sommes organisées comme possible pour elle et pour moi (qui ai eu un plus gros salaire qu'elle !). Finalement ce genre de situation apporte aussi culpabilité et tension ! »

« Inexistantes, les contraintes budgétaires plaçant d'emblée les salariés dans une position d'acceptation de compromis. »

« Négocié par agent. »

« Ni vraiment simples ni vraiment tendues. Toujours un peu entre les deux. »

« Toujours un peu l'impression de jouer au chat et la souris avec la production. »

« Parfois culpabilisant. »

Précisions suivant les réponses :

(simples) « *Mon âge et l'expérience qui s'y rattache facilite les discussions et l'obtention d'un accord équilibré.* »

(simples) « *Car jamais de négociation, c'est le salaire minimum car les productions disent toujours ne pas avoir le budget.* »

(culpabilisante) « *L'économie de ces films est tellement fragile qu'il est difficile de poser des exigences financières.* »

(très difficiles) « *Globalement toujours très difficile et tendues, et souvent culpabilisantes.* »

(très difficiles) « *Au début refus systématique des repas, il faut négocier dur !* »

(très difficiles) « *Pour le projet 3 la production a refusé les indemnités repas, mais la directrice de post-production a réussi à faire passer quelques notes de frais malgré le refus de la production.* »

(très difficiles) « *La réalisatrice étant aussi une des productrices, elle n'était pas de mon côté.* »

D. ORGANISATION DU TRAVAIL

D1. QUAND AVEZ-VOUS ÉTÉ CONTACTÉ ?

Dans tous les tableaux qui suivent, les pourcentages représentent des films.

	Total	Doc.*	Fiction
avant le tournage	79 %	56 %	86 %
pendant le tournage	13 %	27 %	10 %
pendant le montage (remplacement)	8 %	18 %	5 %

* 2 films non-renseignés

Les différences entre documentaire et fiction sont explicables par les durées de tournage et de montage en documentaire.

D2. Y AVAIT-IL UN DIRECTEUR DE POSTPRODUCTION ?

	Total	Doc.	Fiction
oui	62 %	33 %	70 %
non	38 %	67 %	30 %*

* Dont 30 films/44 de moins de 1,2 M€ de budget

D3. QUELLE A ÉTÉ VOTRE RELATION AVEC LUI ?

	Doc.	Fiction
collaborative (participation)	2 %	47 %
cordiale (discussions)	12 %	36 %
distante (informations basiques)	-	11 %
conflictuelle	1 %	4 %
inexistante	-	2 %

En fiction, les relations sont de bonnes qualité dans 83 % des cas.

D4. PAR QUI AVEZ-VOUS ÉTÉ CONTACTÉ/RECOMMANDÉ ?

	Total	Doc.	Fiction
le réalisateur	76 %	74 %	76 %
la production	21 %	26 %	20 %
le directeur de postproduction	3 %	-	4 %

Il n'y a pas de corrélation nette avec le budget des films.

D5. TEMPS DE MONTAGE PRÉVU

	Total	Doc.	Fiction
moins de 12 semaines	38 %	60 %	31 %
entre 12 et 18 semaines	42 %	17 %	49 %
plus de 18 semaines	20 %	23 %	20 %

Différence notable entre documentaires et fiction. Pour le documentaire l'interprétation des résultats est difficile car les variables sont plus nombreuses. On notera le nombre important (31 %) de fiction montées en moins de 12 semaines.

D11. AVEZ-VOUS ÉTÉ CONSULTÉ SUR LA DURÉE DE MONTAGE ?

	Doc.*	Fiction*
oui	55 %	56 %
non	43 %	43 %

*1 film non-renseigné

D15. AVEZ-VOUS ÉTÉ CONSULTÉ SUR LE PLANNING DE POSTPRODUCTION ?

	Doc.*	Fiction*
oui	55 %	67 %
non	43 %	33 %

*1 film non-renseigné

D17. Y A T-IL EU UN DÉPASSEMENT DU TEMPS DE MONTAGE ?

	Doc.*	Fiction**
oui	40 %	46 %
non	57 %	52 %

*1 film non-renseigné ** 4 films non-renseignés

SI OUI, DE COMBIEN ?

Les réponses vont de 2 semaines à 2 mois pour le documentaire ; il n'y a pas de corrélation nette avec la durée du montage prévue.

En fiction, pour une durée prévue de plus de 18 semaines, les réponses vont de 5 jours à 10 semaines avec une majorité des réponses qui s'établit autour de 4/5 semaines.

Pour une durée prévue entre 12 et 18 semaines, la majorité des réponses est de 2 semaines.

Pour une durée prévue de moins de 12 semaines, la majorité des réponses s'établit autour de 2/3 semaines.

SI OUI, LES PLANNINGS DE MONTAGE SON, MIXAGE... ONT-ILS ÉTÉ MODIFIÉ ?

	Doc.*	Fiction
oui	68 %	69 %
non	16 %	28 %

*4 films non-renseignés

D9. UNE RÉUNION DE POSTPRODUCTION A-T-ELLE ÉTÉ ORGANISÉE ?

	Doc.*	Fiction*
oui, une réunion de préproduction avant le tournage	17 %	52 %
oui, mais tournage commencé	28 %	10 %
non	51 %	37 %

*2 films non-renseignés

D10. QUELLE A ÉTÉ VOTRE RELATION AVEC LES MEMBRES DU TOURNAGE ?

	Doc.*	Fiction**
rencontre à la réunion de préproduction	3 %	30 %
contact téléphonique avec le chef opérateur/l'ingénieur du son/la scripte	21 %	73 %
inexistante	19 %	39 %

*3 films non-renseignés ** 2 films non-renseignés. 1 réponse incohérente

Parmi les 62 fictions sans réunion de postproduction, pour 35 films les monteurs ont eu un contact téléphonique avec les membres du tournage ; pour 26 films la relation a été inexistante.

D6. LIEU DE TRAVAIL

	Doc.	Fiction
chez un prestataire	26 %	69 %
à la production	49 %	20 %
chez le réalisateur	11 %	4 %
chez vous	13 %	5 %
autre	2 %	2 %

D16. AVEZ-VOUS EU DES PROJECTIONS DE TRAVAIL SUR GRAND ÉCRAN ?

	Doc.*	Fiction*
jamais	49 %	14 %
rares	30 %	28 %
régulières	19 %	58 %

*1 film non-renseigné

Étrangement, il n'y a pas de corrélation nette avec le budget — 6 films de plus de 3,6 M€ n'ont jamais eu de projections de travail sur grand écran !

D7. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Rappel : 87 % des monteurs de l'échantillon considère que l'assistant est indispensable.

	Doc.	Fiction
chef monteur seul	47 %	14 %
chef monteur + 1 ^{er} assistant	38 %	76 %
chef monteur + 1 ^{er} assistant + 2 ^e assistant	-	1 %
chef monteur + 1 ^{er} assistant + stagiaire	-	3 %
autre	15 %	7 %

D8. LE 1^{ER} ASSISTANT ÉTAIT-IL À TEMPS PLEIN OU PARTIEL ?

	Doc. (23 réponses)*	Fiction (148 réponses)
à temps plein	26 %	34 %
à temps partiel	74 %	66 %

* On note 2 *autre* (question D7) et 4 *chef monteur seul* parmi les *à temps partiel*.

Sur 87 % des documentaires, soit il n'y a pas d'assistant soit il y a un assistant à temps partiel.

Sur 70 % des fictions, soit il n'y a pas d'assistant soit il y a un assistant à temps partiel.

Présence de l'assistant en fonction du genre et du budget

Fiction	à temps plein	à temps partiel	pas d'assistant	autre
budget > 3,6 M€	54 %	44 %	2 %	-
budget > 1,2 et < 3,6 M€	22 %	70 %	6 %	1 %
budget < 1,2 M€	9 %	64 %	23 %	5 %
Documentaire				
	13 %	47 %	31 %	9 %

En fiction, même sur des budgets confortables, seulement 54 % des films ont des assistants à temps plein.

D12. AVEZ-VOUS ÉTÉ CONSULTÉ SUR LA DURÉE DE TRAVAIL DE L'ASSISTANT ?

	Doc.*	Fiction**
oui	29 %	57 %
non	71 %	43 %

* 13 films non-renseignés (pas d'assistant) ** 10 films non-renseignés

D13. AVEZ-VOUS DÛ FAIRE DES TÂCHES NORMALEMENT DÉVOLUES À L'ASSISTANT MONTEUR ? (SYNCHRO, PRÉPARATION DES RUSHES, PROJECTIONS, EXPORTS...)

	Doc.*	Fiction**
oui	64 %	46 %
non	32 %	54 %

* 2 films non-renseignés (pas d'assistant) ** 1 film non-renseigné

La différence entre les genres est logique vu la présence supérieure des assistants en fiction. La part des *oui* (46 %) en fiction reste cependant importante.

D14. AVEZ-VOUS DÛ FAIRE DES TÂCHES NORMALEMENT DÉVOLUES À UN AUTRE TECHNICIEN ? (CONFORMATION, ÉTALONNAGE DÉFINITIF, MIXAGE DANS LA MACHINE...)

	Doc.*	Fiction**
oui	15 %	7 %
non	83 %	91 %

* 1 film non-renseigné (pas d'assistant) ** 4 films non-renseignés

D18. Y A T-IL EU DES CONFORMATIONS PENDANT LE MONTAGE SON ?

	Doc.*	Fiction*
oui, plus de 3	4 %	25 %
oui, moins de 3	9 %	40 %
non	77 %	32 %

* 5 films non-renseignés

Sur 1/4 des fictions, il y a eu plus de 3 conformations pendant le montage son.

D19. Y A T-IL EU DES CONFORMATIONS PENDANT LE MIXAGE ?

	Doc.*	Fiction*
oui, plus de 3	-	4 %
oui, moins de 3	6 %	17 %
non	74 %	73 %

* 9 films non-renseignés ** 11 films non-renseignés

Sur 21 % des fictions, il y a eu des conformations pendant le mixage.

D20. AVEZ-VOUS TERMINÉ LE MONTAGE ?

	Doc.	Fiction
oui	83 %	81 %
oui, mais un autre monteur a été consulté	2 %	8 %
non, j'ai été remplacé en cours de montage	6 %	7 %
non, le réalisateur a terminé seul	6 %	1 %
autre	2 %	4 %

Le pourcentage de films non terminés par les monteurs paraît très bas par rapport aux échos que nous avons tous du nombre croissant de monteurs « remerciés » en cours de route... Il est vraisemblable que cela soit lié à la demande faite aux répondants : « *Choisissez les trois projets les plus représentatifs de votre activité dans les cinq dernières années* ». Les monteurs n'ont sans doute pas choisi en priorité des films qu'ils n'avaient pas terminés...

Commentaires pour la réponse *autre* :

« *Un autre monteur a fait des modifs sur le film après mixage.* »

« *Mon assistante monteuse est devenue monteuse renfort pour que nous puissions finir dans les temps.* »

« *Le montage a pris trop de temps. Appelée sur autre projet un autre monteur a pris le relais.* »

« *Arrêt de la production, par manque d'argent.* »

E. MÉTHODES ET RELATIONS DE TRAVAIL

E1. QUI A CHOISI L'ASSISTANT MONTEUR ?

Dans tous les tableaux qui suivent, les pourcentages représentent des films.

	Doc.*	Fiction**
vous	52 %	75 %
le directeur de postproduction	3 %	6 %
la production	33 %	12 %
le prestataire	9 %	2 %
autre	3 %	5 %

* 13 films non-renseignés (pas d'assistant) ; 1 film non-renseigné malgré la présence d'un assistant ** 8 films non-renseignés (pas d'assistant)

Pour 52 % des documentaires l'assistant est choisi par le monteur et pour 48 % par la production, le directeur de postproduction, le prestataire ou autre.

Pour 20 % des fictions l'assistant est choisi par la production, le directeur de postproduction, le prestataire.

E2. QUAND L'ASSISTANT MONTEUR ÉTAIT PRÉSENT, IL TRAVAILLAIT...

	Doc.*	Fiction**
en journée, dans une salle voisine	35 %	74 %
en horaires décalés	39 %	12 %
ailleurs (autre lieu)	19 %	11 %
autre	6 %	3 %

* 15 films non-renseignés ** 16 films non-renseignés

Sur 26 % des fictions, monteurs et assistants ne travaillent pas en commun.

Commentaires pour la réponse *autre* :

« En journée quand je ne travaillais pas. »

« L'assistante travaillait souvent de chez elle sur son matériel personnel non indemnisé. »

« L'assistant a tout préparé avant mon arrivée, puis fait les finitions après la fin du montage. »

Précisions pour *en journée, dans une salle voisine*.

« Et parfois légèrement en décalé pour préparer la proje du lendemain (je m'arrange toujours pour essayer de finir plus tôt que d'habitude ces jours-là). »

« Dans une salle voisine pour la préparation et les finitions mais en horaires décalés en cours de montage. »

E3. QUI A ÉTÉ EN CHARGE DE LA SYNCHRONISATION DES RUSHES ?

	Doc.*	Fiction**
un laboratoire/prestataire	13 %	15 %
l'assistant monteur	55 %	76 %
vous	9 %	1 %
autre	6 %	3 %

* 15 films non-renseignés ** 16 films non-renseignés

Précisions pour *autre* :

« La stagiaire assistante et moi. »

« Le DIT. »

« Je ne sais pas. »

Commentaires :

« Prise en charge partielle de la synchro par le laboratoire uniquement par souci d'économie (soit 3 semaines d'assistantat soit disant économisées). »

« Labo mais vérification par mon assistant. »

« Synchro pour les rushes tournage, reprise ensuite par l'assistante. »

E4. QUELS TRAVAUX AVEZ-VOUS CONFIE À VOTRE ASSISTANT PENDANT LE MONTAGE ?

	nombre de films
exports pour les projections, la production...	150
maquettes et gestion des VFX	115
maquettes des titres et sous-titres, génériques	99
montage son (recherche sonore, ambiances, lissage sonore, bouchage)	89
dérushage des séquences (organisation particulière, découpage...)	71
prémontage de séquences	48
recherches audiovisuelles (archives...)	28
recherches musicales	26
travail avec le réalisateur	14
prémontage du film (parallèlement à la synchro journalière des rushes)	6

57 films non-renseignés

Précisions :

« Fabrication d'une continuité avec une prise par plan pour la réalisatrice pendant le tournage. »

« Prémontage de la version anglaise (tournée en même temps que la VF). »

« J'ai fait passer mon assistante monteuse renfort pendant 5 semaines pour finir dans les temps. Elle a d'ailleurs été payée comme monteuse sur cette période. »

E5. RELATION AVEC L'ASSISTANT

	Doc.*	Fiction**
collaborative (participation)	32 %	56 %
cordiale (discussions)	24 %	30 %
distante (technique)	26 %	11 %
conflictuelle	-	1 %
inexistante	18 %	3 %

* 12 films non-renseignés ** 13 films non-renseignés

E6. QUI A ÉTÉ EN CHARGE DE LA GESTION DES RUSHES ? (SÉCURISATION, TRANSCODAGE...)

	Doc.*	Fiction**
un laboratoire/prestataire	26 %	70 %
l'assistant monteur	43 %	22 %
vous	15 %	4 %
autre	6 %	1 %

* 5 films non-renseignés ** 4 films non-renseignés

E7. S'IL Y AVAIT UN LABO, QUI L'A CHOISI ?

	Doc.*	Fiction**
vous	4 %	3 %
le directeur de postproduction	19 %	25 %
la production	58 %	71 %
autre	19 %	1 %

* 20 films non-renseignés, 1 réponse nulle ** 13 films non-renseignés

E8. LES PROJETS COMPORTAIENT-ILS DES VFX ?

	Doc.*	Fiction**
oui, quelques uns	21 %	51 %
oui, beaucoup	9 %	29 %
non	55 %	10 %

* 7 films non-renseignés ** 2 films non-renseignés

De façon surprenante, 30 % des documentaires comprennent des VFX !

En fiction, ce chiffre est de 80 %, et confirme l'arrivée massive des effets spéciaux dans les films, quels qu'en soient les budgets.

Les VFX demandent un travail très important à la fois aux chefs monteurs (conception, allers-retours entre le montage et la société de VFX, impacts sur la narration...) et aux assistants (maquettes, exports, intégration des effets, suivi des échanges avec les prestataires...).

E9. QUI A CHOISI LE PRESTATAIRE DES VFX ?

Résultats en nombre de films (réponse positive à la question E8)

	Doc.	Fiction**
vous	1	2
le réalisateur	2	16
le directeur de postproduction	1	38
la production	9	71
le chef opérateur	-	3
autre	1*	2

* Autre : VFX réalisés au montage ** 3 films non-renseignés

E10. QUI A EFFECTUÉ LE TRAVAIL DES PREMIÈRES MAQUETTES VFX ?

	Fiction
vous	47 %
l'assistant monteur	40 %
le prestataire des VFX	11 %
autre	2 %

Sur 47 % des fictions (et sans corrélation avec le budget des films), absurdement, le chef monteur fabrique les premières maquettes VFX alors que c'est un travail incroyablement chronophage. On constate d'ailleurs

que sur 2/3 de ces films, l'assistant n'était présent qu'à temps partiel, et donc probablement absent au moment opportun.

E11. QUI A CHOISI/RECOMMANDÉ LE MONTEUR SON ?

	Doc.*	Fiction*
vous	26 %	18 %
le réalisateur	32 %	40 %
le mixeur	4 %	6 %
le directeur de postproduction	2 %	8 %
la production	21 %	23 %
autre	4 %	2 %

* 5 films non-renseignés

Commentaires pour la réponse *autre* :

« Le montage son de ce documentaire a été fait par le réalisateur. »

« Recommandé par l'ingénieur du son tournage. »

Commentaires :

« Le montage son s'est fait en Belgique, c'est la directrice de postproduction qui a trouvé le monteur. »

« Le mixeur a fait le son direct, le montage paroles et le montage son. »

« En accord avec le mixeur pour les 3 projets. »

E13. LE MONTAGE SON A T-IL COMMENCÉ...

	Doc.*	Fiction**
pendant le montage	17 %	58 %
après le montage	79 %	41 %

* 2 films non-renseignés

E12. COMBIEN DE SÉANCES DE TRAVAIL AVEC LE MONTEUR SON ?

	Doc.*	Fiction**
une discussion générale	21 %	12 %
des discussions après projections	13 %	31 %
des séances en salle	40 %	41 %
aucune	21 %	13 %

* 2 films non-renseignés ** 3 films non-renseignés

Pour le documentaire, dans 42 % des cas il n'y a aucune discussion ou bien une discussion générale.

En fiction, dans 25 % des cas il n'y a aucune discussion ou bien une discussion générale. Sur les 22 réponses *aucune*, le montage son a commencé après le montage.

E14. AVEZ-VOUS SUIVI LE MONTAGE SON APRÈS LA FIN DU MONTAGE ?

	Doc.*	Fiction*
oui	38 %	52 %
non	32 %	26 %
partiellement	26 %	21 %

* 2 films non-renseignés

Dans les deux cas on note quand-même que sur plus d'1/4 des films les monteurs n'ont pas suivi le montage son après la fin du montage.

E15. RELATION AVEC LE MONTEUR SON

	Doc.*	Fiction**
collaborative (participation)	32 %	56 %
cordiale (discussions)	24 %	30 %
distante (technique)	26 %	11 %
conflictuelle	-	1 %
inexistante	18 %	3 %

* 4 films non-renseignés ** 1 film non-renseigné

Sur les 216 films, dans 76 % des cas la relation avec le monteur son est collaborative ou cordiale.

E16. QUI A CHOISI/RECOMMANDÉ LE MONTEUR PAROLES ?

Résultats en nombre de films

	Doc.*	Fiction**
vous	6	16
le réalisateur	6	23
le mixeur	2	9
le monteur son	7	63
le directeur de postproduction	4	15
la production	2	20
autre	8	12

* 12 films non-renseignés ** 10 films non-renseignés

Les résultats sont peu interprétables en documentaire où une seule personne effectue souvent montage son et paroles.

En fiction le monteur paroles est choisi à 40 % par le monteur son, à 22 % par la production et à 10 % par le chef monteur, ce qui n'est pas un problème en soi mais une évolution significative.

Commentaires pour les réponses *autre*, ou précisions (documentaire) :

« Pas de monteur paroles sur ce documentaire. »

« Le monteur son s'est chargé du montage paroles. »

« Le mixeur s'est occupé du montage parole et du montage son. »

Commentaires pour les réponses *autre*, ou précisions (fictions) :

« Discussion entre montage, réalisation, montage son et mixage. »

« Le monteur son a fait le montage paroles. »

« Le mixeur a fait le son direct, le montage paroles et le montage son. »

« La postproduction son s'est faite aux USA ; je n'ai participé à aucune étape. »

« L'ingénieur du son tournage a monté les paroles (choix du réalisateur). »

E17. COMBIEN DE SÉANCES DE TRAVAIL AVEC LE MONTEUR PAROLES ?

	Fiction*
une discussion générale	15 %
des discussions après projections	18 %
des séances en salle	33 %
aucune	25 %

* 13 films non-renseignés

Il n'y a pas assez de réponses en documentaires pour être significatif.

En fiction, dans 40 % des cas il n'y a eu aucune discussion ou bien une discussion générale entre le chef monteur et le monteur paroles.

Au vu des réponses aux questions E16 et E17, on peut constater que le rapport entre chef monteur et monteur paroles s'est considérablement modifié ces dernières années.

E18. RELATION AVEC LE MONTEUR PAROLES

	Fiction*
collaborative (participation)	35 %
cordiale (discussions)	26 %
distante (technique)	3 %
conflictuelle	1 %
inexistante	22 %

* 22 films non-renseignés

Il n'y a pas assez de réponses en documentaires pour être significatif.

Sur le total des 216 films, dans 55 % des cas la relation avec le monteur paroles a été collaborative ou cordiale mais inexistante dans 22 % des cas.

E19. QUI A CHOISI LE PRESTATAIRE DE LA POSTSYNCHRO ?

	Fiction*
vous	11 %
le réalisateur	6 %
le monteur son	2 %
le directeur de postproduction	33 %
le mixeur	3 %
la production	38 %
autre	3 %

* 12 films non-renseignés

Résultats non-significatifs en documentaire où il y a rarement des postsynchs.

Commentaires pour les réponses *autre*, ou précisions (fictions) :

« Discussion entre production, réalisation et montage. »

« On a fait des postsynchs dans la salle de montage ; juste quelques phrases avec un ingénieur du son. »

« Directeur de postproduction, en accord avec le montage. »

E20. ÉTIEZ-VOUS PRÉSENT AUX DÉTECTIONS DE POST-SYNCHRO ?

Résultats pour 156 fictions (non-significatifs en documentaire)

	Fiction*
oui, avec le réalisateur	71 %
oui, seul	3 %
non	26 %

* 11 films non-renseignés

E21. ÉTIEZ-VOUS PRÉSENT AUX ENREGISTREMENTS DE POSTSYNCHRO ?

Résultats pour 156 fictions (non-significatifs en documentaire)

	Fiction*
oui, avec le réalisateur	54 %
oui, seul	-
non	46 %

* 12 films non-renseignés

On constate une grosse déperdition entre présence aux détections et présence aux enregistrements.

E22. QUI A CHOISI/RECOMMANDÉ LE MUSICIEN ?

	Doc.*	Fiction**
vous	2 %	5 %
le réalisateur	66 %	80 %
le mixeur	-	-
le directeur de postproduction	-	1 %
la production	6 %	8 %
autre	13 %	3 %

* 6 films non-renseignés ** 4 films non-renseignés

Commentaires pour les réponses *autre* :

« Toutes les musiques étaient live. »

« Musicien trouvé avec l'aide d'un consultant musiques. »

« Musiques de sources (j'en ai apporté). »

« Maquettes faites par plusieurs puis choix en discussion avec les réalisateurs. »

E23. AVEZ-VOUS MONTÉ LES MUSIQUES ?

	Doc.*	Fiction
oui, les maquettes temporaires	54 %	64 %
oui, les musiques définitives	33 %	34 %
non	4 %	2 %
autre	4 %	-

* 2 films non-renseignés

E24. ÉTIEZ-VOUS PRÉSENT AUX ENREGISTREMENTS/ MIXAGE DES MUSIQUES ?

	Doc.*	Fiction**
oui, avec le réalisateur	11 %	24 %
oui, seul	-	-
non	60 %	64 %
pas de musique originale	9 %	10 %

* 5 films non-renseignés ** 2 films non-renseignés

E25. RELATION AVEC LE MUSICIEN

Il n'y a pas assez de réponses en documentaires pour être significatif.

	Fiction*
collaborative (participation)	55 %
cordiale (discussions)	21 %
distante	6 %
conflictuelle	-
inexistante	15 %

* 6 films non-renseignés

E26. QUI A CHOISI/RECOMMANDÉ LE BRUITEUR ?

Il n'y a pas assez de réponses en documentaires pour être significatif.

	Fiction*
vous	9 %
le réalisateur	7 %
le mixeur	14 %
le monteur son	10 %
le directeur de postproduction	25 %
la production	25 %
autre	5 %

* 7 films non-renseignés

Sur 50 % des fictions le bruiteur est choisi par la production ou le directeur de production ; sur 24 % il est choisi par l'équipe son.

E27. ÉTIEZ-VOUS PRÉSENT AUX BRUITAGES ?

	Fiction*
tout le temps	7 %
de temps en temps	18 %
pas du tout	70 %

* 10 films non-renseignés

À la question *qui y assistait ?*, la plupart des réponses mentionnent la présence, intermittente, d'un membre de l'équipe son ; dans quelques cas, le réalisateur, sinon « *personne* » ou « *pas grand monde* ».

E28. QUI A CHOISI/RECOMMANDÉ LE MIXEUR ?

	Doc.*	Fiction**
vous	19 %	13 %
le réalisateur	32 %	48 %
le monteur son	4 %	1 %
le directeur de postproduction	4 %	10 %
la production	36 %	24 %
autre	2 %	1 %

* 1 film non-renseignés ** 5 films non-renseignés

E29. ÉTIEZ-VOUS PRÉSENT AU MIXAGE ?

	Doc.*	Fiction**
tout le temps	13 %	27 %
souvent	15 %	18 %
de temps en temps	9 %	13 %
aux projections-étapes	11 %	11 %
avant finalisation	11 %	7 %
pas du tout	34 %	24 %

* 4 film non-renseignés ** 2 films non-renseignés

Croisement avec le budget en fiction

	< 1,2 M€	> 1,2 M€ < 3,6 M€	> 3,6 M€
tout le temps	17 %	41 %	37 %
souvent	33 %	33 %	27 %
pas du tout	32 %	29 %	29 %

On voit que le budget des films n'est pas un facteur déterminant pour la présence du monteur au mixage.

E30. RELATION AVEC LE MIXEUR

	Doc*	Fiction*
collaborative	43 %	53 %
cordiale	20 %	21 %
distante	2 %	4 %
conflictuelle	-	-
inexistante	22 %	19 %

* 6 films non-renseignés

Sur le total des films, dans 51 % des cas la relation est collaborative, dans 21 % des cas cordiale et dans 20 % des cas, inexistante.

E31. AVEZ-VOUS EU DES DISCUSSIONS SUR LE MONTAGE AVEC LE PRODUCTEUR ?

	Doc.*	Fiction*
pendant tout le montage	45 %	44 %
après les projections	45 %	45 %
en fin de montage	4 %	5 %
non, il parlait au réalisateur	4 %	6 %

* 1 film non-renseigné

E32. QUELLE A ÉTÉ VOTRE RELATION AVEC LE PRODUCTEUR ?

	Doc*	Fiction**
collaborative	66 %	53 %
cordiale	19 %	30 %
distante	2 %	8 %
conflictuelle	6 %	8 %
inexistante	2 %	1 %

* 2 films non-renseignés ** 1 film non-renseigné

Sur le total des films, dans 56 % des cas la relation est collaborative, et dans 8 % des cas conflictuelle.

E33. LE DISTRIBUTEUR A T-IL ÉTÉ IMPLIQUÉ AU COURS DU MONTAGE ?

	Doc.*	Fiction**
présent à x projections	21 %	31 %
en fin de montage	19 %	36 %
non	47 %	33 %

* 6 films non-renseignés ** 1 film non-renseigné

E34. LE DISTRIBUTEUR A T-IL EU UNE INFLUENCE SUR LE MONTAGE FINAL ?

	Doc.*	Fiction**
influence artistique	19 %	28 %
influence sur la durée du film	6 %	8 %
non	51 %	57 %
autre	13 %	5 %

* 5 films non-renseignés ** 3 films non-renseignés

Sur 36 % des fictions, le distributeur a donc eu une influence sur le montage final.

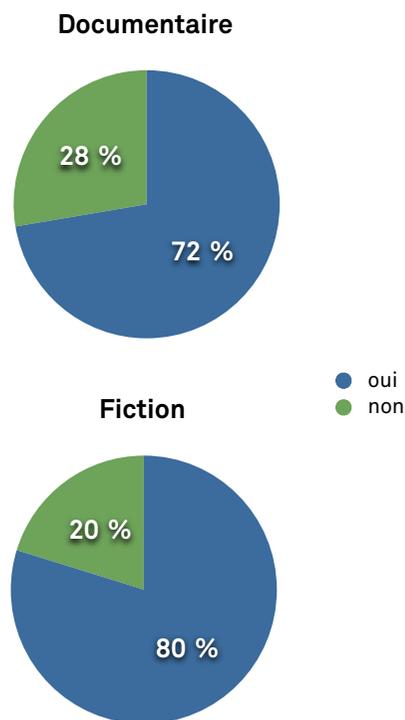
Commentaires *autre* ou précision (fiction) :

« Pas encore de distributeur pendant le montage. »

« Influence artistique à bon escient ! »

« Sur ce film le producteur est le distributeur. »

E35. DIRIEZ-VOUS QUE L'ORGANISATION DU TRAVAIL A ÉTÉ SUFFISAMMENT BIEN PENSÉE POUR VOUS PERMETTRE DE BIEN TRAVAILLER AVEC LE RÉALISATEUR ?



Précisions parmi les réponses *non* (documentaire) :

« Réalisatrice compliquée, qui n'avait ni plan, ni respect du planning. Des phrases comme "le plus important, c'est..." différentes tous les matins. Besoin d'un producteur (trop absent) qui encadre un peu tout ça et m'aide à imposer un rythme (premier bout à bout à telle date) pour pouvoir finir dans les temps. »

« Le projet s'étale sur plusieurs tournages ce qui exclut une réelle planification du travail de post-production. »

« Réalisateur absent car sur le tournage. Fin de montage par le réalisateur qui est aussi monteur. »

« Le fait que j'ai fait beaucoup de semaines gratuitement ne permet pas de dire que ça a été bien pensé. Par contre je pense que nous sommes, dans les 3 cas de figure, allés au bout du travail. »

Oui, mais :

« Temps de montage un peu trop court, mais sans que cela altère la relation avec les réalisateurs. Simplement des dépassements raisonnables. »

Précisions parmi les réponses *non* (fictions) :

« Réalisateur absent (12 heures de présence en 12 semaines). »

« Temps de montage prévu très insuffisant, d'où montage trop rapide, pas le temps de digérer le film, d'où dépassement, rectifs sans fin, indécision, monteur son livré à lui même, confos multiples... conflit entre la réalisatrice et la production... »

« Manque de temps de montage et manque de présence des assistants à certains moments pour les deux derniers films. »

« L'organisation du travail est rarement bien anticipée, en revanche quand on est au bout du délai présumé et que le film n'est pas encore là, aucun producteur n'arrête le montage et il y a des semaines en plus. Pour ma part je connais tellement cette musique que je ne m'émeus plus des dates annoncées au départ, et je parviens à me détacher de ça pour être concentrée et pouvoir bien travailler avec le réalisateur. »

« Pas de prise de conscience de la difficulté à traiter l'ensemble des problè-

mes de production et de scénario ou erreur narratives non détectés précédemment, et donc non-remise en question de la durée du montage face à ces nouvelles problématiques... »

« Temps de travail insuffisant. »

« Planning trop serré. »

« Montage compressé dans le temps imparti. Trop de stress pour présenter le film à Cannes. Trop de pression et de stress en permanence. »

« Temps initial de montage prévu trop court. Souvent dérangée sans arrêt pendant le travail par des questions d'organisation et autres car plus de présence d'assistant pendant le cœur du montage pour gérer tout ça. »

« Manque de temps de montage et manque de présence des assistants à certains moments pour les deux derniers films. »

« Contraintes de temps, préparation du montage pas toujours bien pensée, à cause de l'absence de réunion de postproduction et d'anticipation en général (pas de directeur de postproduction).

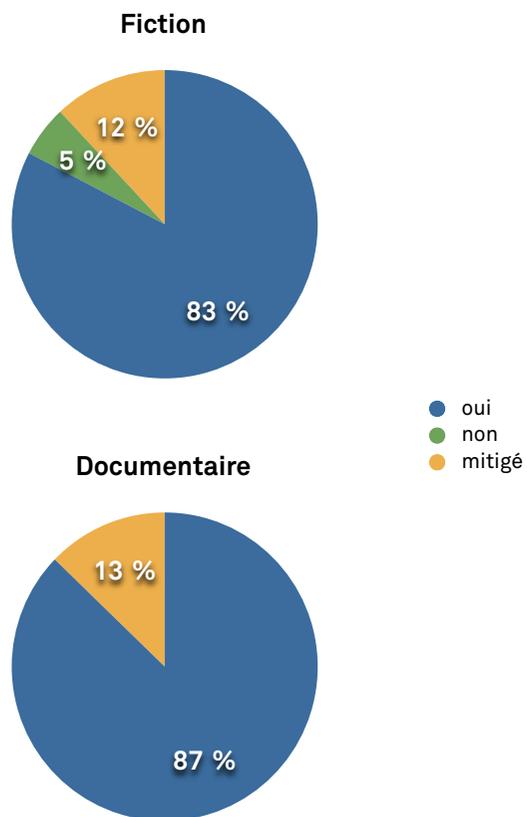
« Planning fait en dépit du bon sens, en allant en permanence à la recherche des infos ce qui stressait les réalisateurs. »

« Un changement de programme a la dernière minute a fait que j'ai eu très peu de temps seul... erreur que l'on a payé par la suite. »

E36. QUELLE A ÉTÉ VOTRE RELATION AVEC LE RÉALISATEUR ?

	Doc.	Fiction
collaborative	83 %	82 %
cordiale	9 %	7 %
agitée	9 %	7 %
distante	-	2 %
conflictuelle	-	2 %
inexistante	-	1 %

E37. GLOBALEMENT AVEZ-VOUS MONTÉ CES FILMS AVEC PLAISIR ?



Précisions (documentaire & fiction) :

Mitigé : « *Le temps trop court de montage a pollué le plaisir.* »

« *Quand les conditions matérielles sont complexes et que le dialogue avec le producteur, sur le film, n'est pas toujours à la hauteur du film, il n'est pas toujours simple d'avoir une excellente relation avec le réalisateur qui lui-même est pris dans des conditions matérielles et de production qui entravent son propre plaisir à créer.* »

« *Beaucoup de pression, film compliqué, ce ne fut pas une promenade de santé.* »

« *Relation avec le producteur très tendue. Plutôt très bien passé avec la réalisatrice pendant toute la durée du montage, jusqu'à ce que le producteur décide de faire des rectifs de montage avec un autre monteur, sans que la réalisatrice ne voit d'inconvénient à ce que je sois remplacée du jour au lendemain !* »

« *Réalisateur absent.* »

« *Ma relation avec les réalisatrices et réalisateurs a été, comme dans l'immense majorité des films auxquels j'ai collaboré durant toute ma carrière, une source d'intérêt et de plaisir intenses.* »

E38. QUE SOUHAITEZ-VOUS AJOUTER ?

Parmi les commentaires libres :

« Il arrive souvent qu'il y ait des arrangements avec les producteurs du type : c'est 4 jours de travail, payés 2 jours. Voire même, je l'ai fait une fois : c'est 5 semaines, payées 1 semaine . Peut-on parler d'heures supplémentaires ensuite ? C'est d'autant plus délicat. Ceci étant dit, il existe des films fragiles, qui se font avec effort de chacun et je pense que c'est une bonne chose quand tout le monde s'entend et y gagne (expérience...). Pour moi, la convention a faussé encore plus le temps de travail réel (on nous propose 3 jours au lieu de 1 semaine...). »

« Vous évoquez, dans ce questionnaire, à la tournure de ces questions, des films qui ont déjà un certain budget et donc des conditions de production dites classiques : aujourd'hui il y a aussi beaucoup de films, longs ou courts, qui ont des conditions matérielles du début à la fin, précaires, et ce quand bien même la matière du film et le réalisateur et le monteur peuvent être de qualité. Il y a un monde du cinéma à plusieurs vitesses et il serait bien de prendre en considération les projets à première vitesse de production [les films hors convention, ndlr], où l'aboutissement même des films jusqu'à une salle est problématique. »

« Il faudrait que l'on se structure plus entre monteurs pour mieux se protéger et être plus fort et faire bloc face aux productions et aux conditions de fabrication qui se dégradent pour les monteurs, les assistants et les réalisateurs. »

« Manque de respect du travail fourni et manque de patience de la production dans des délais ou conditions ou situation narratives intenables... dommage pour des gens qui veulent économiser de l'argent, de ne pas voir ce qui pourrait réellement les sauver, avant, pendant et même après le tournage. Regret que le monteur soit bien trop souvent la personne sur qui peut se venger une production d'avoir elle même mal préparé la manière de tourner un film (...). »

« Le statut que me confèrent mon âge et le CV qui en découle me place dans une position privilégiée au regard du traitement d'un grand nombre de mes consœurs et confrères. Cela ne m'empêche pas de constater une dégradation constante des conditions de travail (salaires, délais, équipe, etc.) de notre profession. »

« Je négocie mon salaire en fonction des heures sup. que je sais indispensables, même si pour la production le nombre de semaines de montage leur paraît toujours satisfaisant. Idem pour les repas. J'évite ainsi les négociations difficiles car j'ai l'impression que ça passe beaucoup mieux si je donne un tarif plus élevé certes mais que je ne demande rien d'autre et je m'arrange ensuite si j'estime que je dois rattraper une journée ou aller à un rendez-vous important. Je peux par exemple décider de ne pas venir un lundi mais travailler un samedi. Je sais que je suis plutôt chanceuse. Pour le moment. »

« Le salaire du monteur est sous-évalué. »

« L'annexe 3 est une escroquerie ; jusqu'à cette innovation les films d'auteur n'étaient pas plus riches et nous étions pourtant payés correctement. »